

L'ÉCHO DU RÉSEAU RÉGIONAL

CSE Réseau France 3, 24 juin 2020

Un CSE une fois de plus sur une demi-journée, pour traiter de tout le Réseau régional, soit 23 antennes. Une fois de plus depuis la mi mars, la crise sanitaire et ses conséquences – comment en sortir ? – ont mobilisé les débats. Alors que la CFDT réclame un retour à un fonctionnement normal avec une durée de réunion en adéquation avec la taille du réseau, et un ordre du jour qui nous parle de l'activité, des perspectives...

Un retour à la normale ? Non, nous constatons qu'à France 3, c'est plutôt...

Un retour à l'anormal !... Lire notre liminaire ci-dessous

Pour paraphraser Christiane Taubira, « Ce qui a fait tenir notre société, c'est d'abord une bande de salariés de terrain ». Ceux qui ont fabriqué l'info télé, qui ont continué à travailler sur le terrain, y compris pendant le pic de la pandémie. La continuité de l'info sur le service public de télévision, c'est à eux que nous la devons avant tout.

Ceux qui nous ont permis de parler de cette crise autrement que par Skype. Cela a duré 2 mois. Certains sont tombés malades. Où est le communiqué de la présidence ou de notre direction qui leur est dédié ? Il serait sans doute intéressant qu'eux nous donnent leur regard sur cette période inédite. Pourtant dans le point quotidien COVID diffusé sur les mails de l'entreprise, les salariés ont droit aux réflexions sous forme d'Edito de membres du COMEX, que personne n'a vu sur le terrain depuis le mois de mars.

Hier, les RRH ou DRH, invisibles depuis 3 mois, nous ont demandé de nous exprimer à travers une enquête en ligne sur les difficultés que nous avons rencontrées pendant la crise. Un questionnaire vague et peu détaillé, qui ne permet pas, en réalité, d'évaluer le télétravail ou le vécu des salariés sur site pendant la période passée.

Un signe de vie de nos RH, tout de même... Alors que depuis 3 mois, certains d'entre nous ont plus échangé avec la femme de ménage qui désinfectait chaque jour les postes de travail ou les voitures qu'avec les RH.

Alors que des salariés ont souffert en télétravail, alors que des salariés ont vu leur métier disparaître pendant deux mois et se demandent comment ils vont pouvoir revenir et pour combien de temps.

Pour tous, cette période post-covid de retour « progressif » à la normale est difficile.

Nous enchaînons avec les élections municipales. Avec des équipes moins nombreuses qu'en temps normal. Des JRI sont envoyés seuls cadrer des directs extérieurs, manipulant une trentaine de kilos de matériel, histoire de combler 2 ou 3 minutes d'antenne. Ces salariés, si vous étiez sur site, vous les verriez comme nous, à cran. Pour paraphraser Michel Houellebecq cette fois, eux redoutent que leur monde d'après soit comme celui d'avant, en pire.

Le monde d'après, celui que nous devions construire, disait le Président de la République.

Et si on commençait, plus modestement, à discuter, dans nos antennes, des programmes de la grille de septembre ? Des projets pour la suite ?

On entend dire que d'autres matinales « Ensemble c'est mieux » seraient mutualisées au sein de grandes régions ; on entend dire que l'expérimentation des nouvelles régies serait

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR



arrêtée ; que la direction ne souhaite pas renégocier les conditions du télétravail... Toujours la même opacité sur l'emploi, les remplacements, les organigrammes réels...

Après la crise sanitaire, on reprend donc comme avant ? Il y a des maladies, c'est vrai, dont on ne guéri pas. Mais vous êtes responsables de l'entreprise et des salariés. Alors prenez-soin de nous.

Quatre heures de débats, donc... Consacrées d'abord aux **DUER** (documents uniques d'évaluation des risques) des antennes.

Des DUER élaborés dans chaque antenne sur la base du trame nationale, amendée par des groupes de travail salariés – direction (animés par les animateurs-prévention), et présentés aux représentants de proximité. Ces documents doivent être mis à la disposition des salariés, la direction réfléchi à les rendre plus abordables pour les mettre en ligne sur l'intranet ensuite.

Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) à compter du 28 juin

Lundi 29 juin : reprise de l'ensemble des personnels qui contribuent à la fabrication éditoriale et technique. Chaque antenne reprend la main, comme avant sur la planification, selon ses besoins, plus rien n'est dicté par « Paris ».

Les « services supports », eux, restent sur un taux de présence à 20%. Les salariés de ces services tournent, dans l'idéal, et sont présents à tous de rôle.

Actuellement, la mise en place des plexi – parois de séparation entre bureaux est finalisée dans les antennes.

Vendredi 10 juillet: retour à la normale POUR TOUS. Mais la direction est confiante, et pense que si la situation devenait critique à nouveau, l'expérience récente nous permettrait de déployer rapidement une organisation de crise. Avec le retour à la normale, les systèmes mis en place ces derniers mois (partage de droits sur I média, PC configurés pour le télétravail, travail sur plaques, diffusions en grande région etc.) ne seront pas arrêtés mais mis en veille. Au cas où...

Le télétravail: la direction admet une tolérance d'ici à mi juillet pour ceux qui préfèrent rester en télétravail (journalistes web, monteurs etc.), ensuite tout le monde va revenir sur les sites (sauf ceux qui ont un avenant télétravail). La direction, qui s'intéresse de près au sujet et qui a diffusé un questionnaire aux salariés, assure qu'aucune nouvelle organisation du travail ne serait mise en place sans discussion avec les organisations syndicales.

En tout état de cause, elle dit ne pas vouloir aller au-delà de l'accord actuel (2 jours de télétravail en moyenne par semaine). Les personnels vulnérables ou ceux en 14ne (avec un conjoint malade du COVID par ex.) ou encore qui ont un gros problème de garde d'enfant pourraient, le cas échéant, rester en télétravail au-delà du 10 juillet.

Le questionnaire de la direction: au dernier pointage ce 24 juin, 747 salariés ont répondu dans le réseau au questionnaire. La direction partagera le bilan de cette enquête (une photographie fine, puisque les répondants sont localisés – dans les antennes, les Locales, les BIP) avec les organisations syndicales, avec lesquels elle souhaite d'ailleurs faire un bilan de la période passée. A la rentrée de septembre. C'est une bonne chose. Ce sera pour nous notamment l'occasion d'interroger la direction sur la planification lors de la crise sanitaire: dans certaines antennes, c'était « toujours les mêmes » sur le terrain. Et la direction le sait, elle le dit, et veut être plus vigilante à l'avenir sur ce point.

SUIVEZ-NOUS SUR





CFDT-FTV.FR



La direction se veut rassurante: le télétravail ne doit pas casser les collectifs de travail; mais il peut intéresser certains qui ont des trajets longs pour aller travailler. En tout cas, cette organisation du travail doit être discuté au sein du collectif, le souhait d'un salarié ne doit pas avoir de conséquences sur les autres dans un même service ou site (cf. locales, BIP...).

Le port du masque : c'est OBLIGATOIRE! ... Sauf si une paroi en plexi vous sépare de votre voisin, ou si vous travaillez seul dans un bureau. MAIS en régie, dans un car VM, dans un lieu clôt, c'est masque + paroi. Et on n'y déroge pas.

« Innovations » éditoriales et techniques pendant la crise : les ITW zoom ou skype, les sujets « auto-tournés » par des tiers, cela continue ? Non à ces sujets « auto tournés », nous dit la direction, insistant sur le fait qu'elle a mis le holà à cette pratique depuis quelques semaines maintenant. Quant aux nouveaux outils pour des ITW ou des directs : ils peuvent être utilisés quand « c'est le meilleur moyen éditorial à la main des rédactions ».

Nous resterons vigilants : après la quasi disparition des DSNG avec un technicien, le JRI et son aviwest ne doivent pas être remplacés par un journaliste seul avec son smart phone....

Les débats pour les municipales: les audiences se situent entre 4,7 et 6,5 % selon les jours en moyenne. On atteint parfois 0,5% mais aussi 14 ou 15%. Il n'y a pas de lien entre la taille de la ville, le jour, l'horaire etc., et l'audience. « Et on est souvent au dessus de 6%, ce qui est un bon chiffre au vu du sujet », explique la direction.

La Locale de Perpignan déménage!

Les salariés et les élus locaux ont été associés au projet, et lors d'un CSE précédent, les élus ont demandé des aménagements du projet, notamment pour prendre en compte les exigences liées à la crise sanitaire. De plus, la configuration de cette Locale en open-space – un vaste « couloir » en réalité » ! - est discutée.

Les élus du CSE, sollicités pour un avis, demandent que la direction s'appuie, pour mener à bien ce projet, sur un ergonome acousticien.

En conclusion : nous avons hâte de retrouver un CSE dans lequel on parlerait programmes, émissions, moyens, technologie, emploi, formation, égalité professionnelle, tout ça tout ça.

Et on se dit que finalement, si la présidente avait répondu à notre liminaire, on en saurait plus sur la suite dans le réseau. **Rendez-vous le 8 juillet, toujours en visio, pour le prochain CSE.**

Votre représentant syndical et vos élus CFDT : Gonzague Vandamme (Lille), Yvonne Roehrig (Strasbourg),

Nancy Gressier (Lille), Juliette Roché (Orléans), Claude Framery (La Fabrique – Lambersart), Olivier Mélinand (Brest), Pascal Lefebvre (Lille).

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21